

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026)

- Pour connaître les règles générales propres à une zone de pêche, consultez la page des zones de pêche.
- Pour connaître les modifications qui surviennent en cours de saison, nous vous invitons à consulter nos communiqués.
- IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 13 ouest

Période	Espèce	Limite de prise	Limite de longueur	Engin de pêche	Note
1er avril 2025 au 31 mars 2026	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truite arc-en-ciel	10 en tout			
	Truite fardée et truite brune	5 en tout			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	6 en tout			

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Baie de Kipawa - la partie du réservoir Kipawa située à l'ouest d'une droite reliant le point 46°46'47" N., 78°58'39" O. et 46°46'59" N., 78°58'53" O. (Canton Gendreau).

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			
14 mars 2026 au 14 mars 2026	Achigans	6 en tout			
	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Perchaude	50			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			
	Autres espèces	aucune limite			

Lac à la Truite - (Simard) (48°39'40" N., 78°17'50" O.), canton Trécesson

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc- en-ciel)	5 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			
21 mars 2026 au 22 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc- en-ciel)	5 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac à l'Eau Claire - (46°40'26" N., 79°03'11" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Abitibi (48°40'19" N., 79°22'55" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone			
1er avril 2025 a	Brochets	6 en tout			

1er avril 2025 au 15 avril 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Ab-Rono - (47°53'28" N., 78°10'13" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Aldor - (47°12'23" N., 79°08'07" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Aubry - (47°04'14" N., 78°58'29" O.)

16 avril 2025 a	Perchaude	50			
-----------------	-----------	----	--	--	--

16 avril 2025 au 30 novembr	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au	Achigans	6 en tout			

Lac aux Sables - - La partie de son tributaire nord-est comprise entre une droite situé à 100 m en aval de son embouchure dans le lac, reliant les points 47°23'06" N., 78°41'43" O. et 47°23'10" N., 78°41'48" O. et la station de pompage de Belleterre (47°23'18" N., 78°41'32" O.)(Canton Guillet)

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Bat - (47°02'53" N., 79°01'01" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au	Achigans	6 en tout			

Lac Bellisle - - la partie de l'émissaire de ce lac comprise entre le réservoir Kipawa et le premier élargissement (47°07'53" N., 78°58'46" O.) ainsi que la baie du réservoir Kipawa en aval de cet émissaire jusqu'à une droite reliant les points 47°08'02" N., 79°00'01" O. et 47°07'58" N., 79°00'01" O. (canton Bruchési)

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Berry - (48°46'41" N., 78°22'19" O., canton Berry)

1er juin 2025 au 15 juin 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Black (46°54'01" N., 78°08'17" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Bois-Franc (Booth) - (46°45'39" N., 78°36'31" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	0 gardé		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Burden - (47°10'44" N., 79°07'49" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Castagnier (48°43'49" N., 77°46'05" O.)

1er juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Choquette - (47°05'17" N., 78°58'33" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au	Brochets	6 en tout			

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Clair - (46°32'11" N., 78°45'50" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Clément - (47°01'08" N., 78°58'17" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac de la Petite Prairie (canton Béarn) - (47°16'48" N., 79°15'22" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc- en-ciel)	5 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Déry - (Canton Duprat, 48°25'24" N., 79°07'46" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac des Bois - (canton Gaboury, 47°19'22" N., 78°58'00" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone			
1er avril 2025 au 31 mars 202	Doré jaune et doré noir	Pêche interdite			

Lac des Soeurs - (48°10'49" N., 77°43'11" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc- en-ciel)	3 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Despériers - (Canton Beauchastel, 48°11'10" N., 79°09'33" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac du Grand Couteau (Galt) (47°09'13" N., 79°07'44" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac du Moulin (46°46'42" N., 79°00'12" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac en Coeur - (47°10'41" N., 79°02'24" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Florentien - (47°53'44" N., 78°10'21" O.)

1er avril 2025 au 31 mars 202	Toutes les espèces	Pêche interdite			
-------------------------------	--------------------	-----------------	--	--	--

Lac Gordon - (à la Truite) (46°46'53" N., 79°06'35" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Grand Lac Georges - (46°46'32" N., 78°44'09" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Grant - (47°15'11" N., 79°00'49" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Guay - (47°12'34" N., 79°01'48" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			
----------------------------------	----------	-----------	--	--	--

Lac Hector - (Canton Beauchastel, 48°10'41" N., 79°10'32" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Kipawa (Chute Turtle) - - la partie comprise entre une droite reliant les points 46°54'19" N., 78°51'42" O. et 46°54'17" N., 78°51'24" O. et une droite reliant les points 46°54'05" N., 78°51'45" O. et 46°54'02" N., 78°51'29" O., incluant ladite chute. (Canton Atwater)

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Laniel 1 - (47°02'58" N., 79°15'11" O.)

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
16 mai 2025 au 14 septembre 2025	Brochets	même que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 14 septembre 2025	Achigans	même que la zone			
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	

1er mars 2026 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			

Lac Laniel 2 - (47°00'41" N., 79°16'18" O.)

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
16 mai 2025 au 14 septembre 2025	Brochets	même que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 14 septembre 2025	Achigans	même que la zone			
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
1er mars 2026 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			

Lac Laperrière - (47°17'55" N., 79°26'25" O.)

1er avril 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	6 en tout			
---------------------------------	----------	-----------	--	--	--

Lac Marin - (46°32'13" N., 78°49'22" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Memewin - (46°28'03" N., 78°41'60" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au	Brochets	6 en tout			

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au	Achigans	6 en tout			

Lac Moran (canton Laperrière) - - la partie comprise entre une droite en amont du vieux barrage reliant les points 47°10'34" N., 79°04'44" O. et 47°10' 34" N., 79°04'42" O. et une droite en aval de ce dit barrage reliant les points 47°10'03" N., 79°04'12" O., 47°09'55" N., 79°04'25" O. et 47°09'50" N., 79°04'31" O.

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Noranda (Canton Rouyn, 48°14'20" N., 79°02'19" O.)

1er avril 2025 au 31 mars 202	Toutes les espèces	mêmes que la zone			
-------------------------------	--------------------	-------------------	--	--	--

Lac Petit lac George - (46°45'56" N., 78°41'58" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			
----------------------------------	----------	-----------	--	--	--

Lac Petit lac Long - (47°28'11" N., 79°15'12" O.) (canton Baby)

1er juin 2025 au 15 juin 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Petit Otter - (46°43'08" N., 78°49'17" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Plassez (46°55'37" N., 78°08'30" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Rousselot - (canton Laverlochère, 47°21'12" N., 79°15'26" O.)

1er avril 2025 au 31 mars 202	Toutes les espèces	mêmes que la zone			
----------------------------------	-----------------------	----------------------	--	--	--

Lac Saint-Amand - (47°14'08" N., 79°08'32" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Sans nom (46°46'52" N., 78°41'25" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Sans nom (46°49'42" N., 78°53'07" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Sans nom (47°05'26" N., 78°57'59" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Sans nom (47°52'51" N., 78°10'41" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°52'58" N., 78°10'52" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°53'14" N., 78°10'21" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°53'16" N., 78°09'57" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°53'16" N., 78°10'41" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°53'26" N., 78°10'31" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°54'08" N., 78°09'37" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (47°54'18" N., 78°09'59" O.)

8 août 2025 au 10 août 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Sans nom (Aubé) (48°48'17" N., 79°09'55" O.)

1er avril 2025 au 31 mars 202	Toutes les espèces	Pêche interdite			
----------------------------------	-----------------------	-----------------	--	--	--

Lac Sans nom (de la Ville, 48°48'23" N., 79°10'01" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Sans nom (des pompiers) (46°46'31" N., 78°59'03" O.)(Canton Gendreau)

1er avril 2025 au 31 mars 202	Toutes les espèces	mêmes que la zone			
-------------------------------	--------------------	-------------------	--	--	--

Lac Smith - (46°45'33" N., 78°49'25" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Tee - (46°47'04"N., 79°02'19" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Villedonne - (46°51'42" N., 78°43'44" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Lac Windy - (46°47'04" N., 78°48'19" O.)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Parc National d'Aiguebelle

1er avril 2025 au 31 mars 2026	Touladi, moulac et lacomou	Pêche interdite			
16 mai 2025 au 1er septembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			

Réserve Faunique La Vérendrye

16 mai 2025 au	Brochets	6 en tout			
----------------	----------	-----------	--	--	--

16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement OU 32 cm à 47 cm inclusivement, Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	Carte des limites de longueur du doré jaune.
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 7 septembre 2025	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Réservoir Decelles rapide 16 (rivière des Outaouais) - la partie comprise entre trois droites perpendiculaires au courant sur la rivière des Outaouais et reliant deux rives opposées: - La première droite, constituant la limite Est, relie les points 47°46'54" N., 77°53'23" O. et 47°46'44" N., 77°53'24" O.; - La seconde droite, constituant la limite Nord-Ouest, relie les points 47°46'50" N., 77°56'38" O. et 47°46'40" N., 77°56'08" O.; - Finalement, la troisième droite, constituant la limite Sud-Ouest, relie les points 47°46'19" N., 77°57'05" O. et 47°46'07" N., 77°56'52" O. (Canton Jourdan).

15 juin 2025 au 31 mars 2026	Toutes les espèces	mêmes que la zone			
------------------------------	--------------------	-------------------	--	--	--

Réservoir Kipawa

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au	Brochets	6 en tout			

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - la rivière entre le lac Audoin et le lac Hunter point's.

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - Lac Audoin (Canton Atwater) - la partie du réservoir Kipawa dans le secteur appelé « lac Audoin » délimitée par une première droite reliant les points 46°50'55" N., 78°47'48" O. et 46°50'49" N., 78°47'32" O. et une seconde droite reliant les points 46°51'08" N., 78°47'19" O. et 46°51'07" N., 78°47'17" O.

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Réservoir Kipawa - - Lac Desquerac

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - Lac Grindstone

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - Lac Hunter

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - Lac Hunter's point

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au	Brochets	6 en tout			

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - Lac Kipawa

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			

Réservoir Kipawa - - Lac Mclachlin

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	65 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au	Achigans	6 en tout			

Rivière Barrière (canton Rémigny) - - la partie comprise entre une droite reliant les points 47°45'39" N., 79°12'41" O. et 47°45'41" N., 79°12'40" O. et une droite reliant les points 47°45'27" N., 79°12'28" O. et 47°45'30" N., 79°12'24" O.

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Rivière Castagnier - - la partie comprise entre son embouchure (48°42'53" N., 77°46'55" O.) et un point à 200 m en amont (48°42'47" N., 77°46'54" O.) (Canton Duvernay)

1er juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Rivière Kipawa - (Canton Booth) -la partie comprise entre trois droites perpendiculaires au courant sur la rivière Kipawa et reliant deux rives opposées: - La première droite, constituant la limite est, relie les points 46°50'13"N., 78°36'12"O. et 46°50'21"N., 78°36'05"O. - La seconde droite constituant la limite nord-ouest relie les points 46°50'19"N., 78°36'49"O. et 46°50'27"N., 78°36'49"O. - Finalement, la troisième droite, constituant la limite sud-ouest, relie les points 46°50'15"N., 78°36'37"O. et 46°50'15"N., 78°36'43"O.

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
----------------------------------	-------------------------	-----------	---	----------------------------	--

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Rivière La Sarre - compris entre une ligne joignant le point 48°50'33" N., 79°13'32" O. en rive ouest et le point 48°50'30" N., 79°13'29" O. en rive est (barrage La Sarre 2) et une ligne joignant le point 48°50'12" N., 79°13'44" O. en rive ouest et le point 48°50'12" N., 79°13'40" O. en rive est à la hauteur du rang 8-9 (canton La Sarre)

15 juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Ruisseau Gascon - la partie comprise entre son embouchure (48°42'44" N., 77°42'11" O.) et un point situé à 200 m en amont (48°42'41" N., 77°42'02" O.) (Canton La Morandière).

1er juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Zec Dumoine

9 mai 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
9 mai 2025 au 25 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout			
16 mai 2025 au 19 octobre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			

16 mai 2025 au 19 octobre 202	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 19 octobre 202	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout			

Zec Kipawa

16 mai 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
16 mai 2025 au 19 octobre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
16 mai 2025 au 26 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ouananiche	2		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 14 septembre 2025	Achigans	6 en tout			

Zec Maganasipi

9 mai 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
9 mai 2025 au 25 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout			
16 mai 2025 au 19 octobre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			

16 mai 2025 au 19 octobre 202	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 19 octobre 202	Achigans	6 en tout			

Zec Restigo

9 mai 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
9 mai 2025 au 25 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
15 juin 2025 au 19 octobre 202	Achigans	6 en tout			